

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé pour assurer une forte présence du gouvernement fédéral dans l'Ouest. Le but est de diversifier l'économie et de rendre l'économie de l'Ouest canadien moins dépendante des ressources naturelles. La *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien (1987)* confie un mandat ambitieux au Ministère :

« [...] *de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'opérations dans le cadre de la politique économique nationale.* »

DEO poursuit ces buts dans le cadre des activités suivantes :

- Soutenir la recherche et le développement visant la mise au point de technologies innovatrices
- Encourager les entreprises de l'Ouest dans leurs activités commerciales
- Favoriser le développement économique communautaire

Le Ministère

- L'administration centrale du Ministère et le bureau régional de l'Alberta sont situés à Edmonton. DEO compte trois autres bureaux régionaux, à Vancouver, à Saskatoon et à Winnipeg, ainsi qu'un bureau à Ottawa et trois bureaux satellites, à Calgary, à Regina et à Victoria.
- En 1995, DEO a cessé d'accorder des contributions financières directes aux entreprises, mais il a continué d'exiger les remboursements prévus et de financer les projets déjà approuvés.
- DEO maximise ses investissements en établissant des partenariats innovateurs avec d'autres ordres de gouvernement, des institutions financières, des universités, des centres de recherche et le secteur privé.
- Depuis 1987, DEO a investi environ 3,5 milliards de dollars dans l'Ouest canadien.
- Entre 1995 et 2005, chaque dollar investi par DEO dans le cadre du Programme de diversification de l'Ouest a permis de mobiliser 1,17 dollars auprès d'autres sources.
- En 2004-2005, le site Web de DEO a enregistré un nombre moyen de 2 325 visites par jour.

Innovation

- DEO renforce le système d'innovation de l'Ouest canadien en appuyant le développement de secteurs de pointe qui ont le potentiel d'engendrer valeur et richesse.
- Les investissements de DEO dans l'innovation ont différents objectifs : renforcer l'infrastructure du savoir; mobiliser des fonds pour la recherche et le développement; encourager la croissance de nouveaux réseaux industriels; accélérer la commercialisation des technologies et soutenir l'innovation à l'échelon communautaire.
- En 2004-2005, DEO a approuvé un montant de 53 millions de dollars – plus de 40 % des subventions et contributions du Ministère – pour la réalisation de projets dans différents domaines importants des sciences et des technologies, tels que la génomique, les technologies environnementales, la géomatique et la nanotechnologie. Ce montant a suscité des investissements supplémentaires de 121,6 millions de dollars provenant de partenaires des secteurs public et privé.

Entrepreneuriat

- Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO compte plus de 100 organismes : 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités, quatre centres de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, quatre Centres de services aux entreprises du Canada et quatre Organisations francophones à vocation économique. Afin d'élargir la prestation de leurs services, certains de ces organismes possèdent des bureaux dans plusieurs collectivités.
- En 2004-2005, les partenaires du Réseau de services aux entreprises ont consenti 1 450 prêts, d'un montant total de 52,8 millions de dollars, à des petites entreprises. Ces prêts ont permis de mobiliser plus de 71 millions de dollars, et on prévoit la création de plus de 4 800 nouveaux emplois.
- Le Programme des fonds de prêts et d'investissement de DEO comble l'écart entre les prêts bancaires traditionnels et le capital de risque. Depuis 1995, ces partenariats avec des établissements financiers indépendants de l'Ouest ont accordé environ 2 862 prêts, d'un montant total de 218,7 millions de dollars, à des petites et moyennes entreprises. Ils ont permis aussi de mobiliser 116 millions de dollars provenant d'autres sources de financement.

Développement économique communautaire

- DEO soutient le développement économique communautaire en renforçant les capacités des collectivités, en renouvelant les infrastructures matérielles et en aidant les collectivités confrontées à une crise économique ou naturelle à exploiter de nouvelles perspectives économiques.

- Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), dont les coûts sont partagés à part égale avec les gouvernements provinciaux, sont destinées à créer des perspectives économiques et des possibilités d'emploi. De 1997 à 2002, les projets de l'EPDEO ont mobilisé 458 millions de dollars en investissements de la part du secteur privé et entraîné la création d'environ 120 nouvelles entreprises. Les nouvelles ententes signées en 2003 et 2004 prévoient des investissements de 200 millions de dollars sur quatre ans dans des projets mixtes de développement économique.
- Dans le cadre du Programme infrastructures Canada, DEO a investi plus de 543 millions de dollars dans plus de 1 600 projets destinés à renouveler les infrastructures matérielles dans les quatre provinces de l'Ouest. DEO est aussi chargé de la mise en œuvre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, qui vise à répondre aux besoins en infrastructures des petites collectivités. Pendant la durée du Fonds, DEO investira un montant total de 278 millions de dollars dans des collectivités de l'Ouest canadien. À ce jour, DEO a engagé plus de 36 millions de dollars dans plus de 120 projets.